

Un moment important dans l'histoire des sciences humaines : l'œuvre de Ferdinand de Saussure

Quand Michèle Clément m'a demandé de faire une conférence pour la séance de rentrée de l'École Doctorale, j'ai peu hésité : je lui ai immédiatement proposé le sujet qui vous a été annoncé : « Un moment important dans l'histoire des sciences humaines : l'œuvre de Ferdinand de Saussure ». La première tâche qui s'impose dans un tel cas, c'est de justifier le choix qu'on a fait. Ce sera donc à cette tâche de justification que sera consacrée l'introduction de mon exposé.

Pour commencer, une note d'actualité nous permettra de situer le problème. Un numéro tout récent du *Nouvel observateur*, le numéro double de la fin de l'année 2011 et du début de l'année 2012, publie un entretien avec Antoine Compagnon, professeur au Collège de France, sur « 1966, année théorique ». 1966, c'est en effet l'année qui voit paraître à peu près simultanément plusieurs livres importants, qui ont marqué l'histoire du structuralisme. Ils ont contribué à ce qu'on a appelé, assez justement, le « triomphe du structuralisme », sans savoir, à ce moment, que ce « triomphe » serait en somme très bref. Compagnon cite quelques-uns de ces grands livres : les *Écrits* de Jacques Lacan, *Les mots et les choses* de Michel Foucault, la polémique de Roland Barthes avec Raymond Picard. Il omet toutefois de citer deux livres importants : les *Problèmes de linguistique générale* d'Émile Benveniste et la *Sémantique structurale* d'Algirdas-Julien Greimas, qui paraissent aussi en 1966, de façon, certes, moins spectaculaire que les précédents. Mais cet oubli est intéressant et significatif : il marque l'occultation des fondements linguistiques du structuralisme, geste assez fréquent. J'en reparlerai peut-être plus tard.

En ce point de l'entretien, l'interlocuteur de Compagnon, qui reste anonyme, l'interroge sur l'histoire du structuralisme :

« Le structuralisme est-il une invention des années 1960 ? »

À cette question Compagnon donne la réponse suivante :

« Non. Dès 1920, dans son « Cours de linguistique générale », le linguiste suisse Ferdinand de Saussure exprime l'idée que ce qui est important dans la langue, ce n'est ni le lexique, ni la philologie, mais la structure qui fait naître le sens »

Ce témoignage est doublement intéressant. D'une part par la présence de Saussure, d'autre part par les erreurs avec lesquelles cette présence est signalée. Compagnon a bien compris qu'une histoire du structuralisme, même réduite à deux pages du *Nouvel obs.*, ne peut pas faire l'économie d'une allusion à Saussure. Mais cette allusion est déparée par deux lourdes insuffisances. La première est une erreur

chronologique : en 1920, Saussure est mort depuis 7 ans, et est donc empêché d'exprimer quelque idée que ce soit. Son *Cours de linguistique générale* a été professé à l'Université de Genève dix ans, bien comptés, avant 1920, précisément de 1908 à 1911. Les notes de ses auditeurs ont été utilisées par deux de ses collègues, Charles Bally et Albert Sechehaye, pour publier, dès 1916, le volume qui porte le même titre. La seconde insuffisance des propos de Compagnon est de caractère théorique : pour rester dans la litote, il n'est pas très aisé de trouver chez Saussure l'origine exacte des idées qui lui sont prêtées, de façon assez imprudente, par son trop rapide commentateur. J'insiste peu, je me contente de remarquer que le terme *structure* est à peu près totalement absent du *Cours de linguistique générale*. Il ne figure pas dans l'index. Le mot utilisé par Saussure pour poser les phénomènes auxquels semble penser Compagnon est le terme *système*, qui, au contraire de *structure*, est très fréquemment utilisé dans le *Cours*.

Vous l'avez compris : je n'ai pas fait allusion à cet entretien dans de vaines intentions polémiques. Si je l'ai cité, c'est parce qu'il est révélateur du statut de la réflexion de Saussure dans les sciences humaines aujourd'hui. On reconnaît l'influence de cette réflexion, on sait le rôle qu'elle a joué dans la constitution de ce qu'on a appelé le structuralisme. Mais on connaît peu le détail de cette réflexion. Au point que même un spécialiste reconnu et prestigieux de l'histoire des idées se trompe d'une bonne dizaine d'années sur la datation de son œuvre principale et se laisse aller à résumer de façon assez désinvolte et, de ce fait, peu exacte le contenu de sa réflexion.

Il faut reconnaître, à la décharge de Compagnon et de beaucoup d'autres, que certaines spécificités de l'œuvre de Saussure expliquent, sans tout à fait les excuser, les approximations de ce type. Ainsi, j'ai pu dire il y a quelques années, sans être contredit par personne, que Saussure n'a pas publié ce qu'il a écrit, et n'a pas vraiment écrit ce qui a été publié sous son nom : je donnerai, chemin faisant, quelques explications pour éclairer cette situation paradoxale. Il faut reconnaître qu'elle complique l'appréciation exacte de la portée de sa réflexion.

En somme, on trouve là la raison principale du choix que j'ai fait de Saussure : il s'agit d'essayer d'attirer votre attention sur l'importance d'une réflexion qui est généralement, c'est un paradoxe, à la fois reconnue et mal connue.

Mais n'allez surtout pas croire que Saussure soit un inconnu. C'est au contraire le plus célèbre des linguistes, même s'il est, aujourd'hui, sans doute un peu moins cité qu'un autre linguiste, dont vous devinez le nom : Noam Chomsky. Mais Saussure continue à l'emporter, très largement, par le nombre des travaux qui lui sont consacrés : de très nombreux livres, sans doute aujourd'hui pas loin d'une centaine, dans au moins une demi-douzaine de langues différentes, pas seulement européennes. On publie sur Saussure des livres en japonais et en coréen. Il ne se passe pas d'année qui ne fasse apparaître au moins un nouveau livre. Les deux derniers, à ma connaissance, sont l'ouvrage collectif *Saussure filosofo del linguaggio*, publié en italien à Catane en avril 2011 et le livre de Federico Bravo, *Anagrammes. Sur une hypothèse de Ferdinand de Saussure*, paru chez Lambert-Lucas en août 2011. Je préciserai un peu plus tard ce que sont les *Anagrammes* au sens saussurien. Dès janvier 2012, on attend la publication du second volume de l'ouvrage

biographique, en français, de Claudia Mejia Quijano, universitaire colombienne, qui porte pour titre *Le cours d'une vie. Portrait diachronique de Ferdinand de Saussure*. Le premier volume, un gros livre de 392 pages, est paru en 2008. Ce n'est pas la seule biographie de Saussure qui soit en cours : un professeur écossais, John E. Joseph fait attendre pour le printemps 2012 une autre biographie, cette fois en anglais, de Saussure, plus sobrement intitulée *Saussure*. Je remarque au passage que cet intérêt pour la biographie d'un linguiste est chose assez rare. Je ne connais pour ma part pas de livre actuellement publié consacré à la biographie d'un autre linguiste que Saussure. La curiosité qui se porte sur la biographie de Saussure a quelque chose d'analogue à celle qui se porte sur la biographie d'un écrivain. C'est que la vie et l'œuvre de Saussure comportent des aspects, j'essayerai de les faire apparaître, qui sont rarement présents chez les linguistes. Ils font plutôt penser, notamment par l'attitude de Saussure à l'égard de l'écriture, à celle d'un écrivain.

Encore quelques mots sur la célébrité de Saussure. Il ne se passe pas d'années sans que se tienne au moins un colloque qui lui est consacré. Je vous fais grâce d'énumérations fastidieuses. L'année 2013, qui marquera le centenaire de sa mort, puis l'année 2016, centenaire de la publication du *Cours de linguistique générale*, feront certainement éclore chacune plusieurs colloques. Les articles relatifs à Saussure se comptent, aujourd'hui, par milliers, dans de très nombreuses langues. Pour ma part, j'ai écrit, je crois, une bonne trentaine d'articles sur le travail de Saussure. J'ai rassemblé, augmenté et actualisé les plus importants d'entre eux, j'ai coordonné l'ensemble qu'ils constituent dans un ouvrage au titre proustien, *À la recherche de Ferdinand de Saussure*, que j'ai publié en 2007. Et j'ai dirigé un autre ouvrage, collectif, celui-là, au titre également proustien, *Du côté de chez Saussure*, qui a été publié en 2009.

Mais les ouvrages relatifs à Saussure ne sont pas les seuls à paraître : tout près de cent ans après sa disparition, Saussure lui-même, grâce aux soins de quelques-uns de ses élèves indirects, continue à publier. Ainsi, en 2011, René Amacker a publié sous le titre *Science du langage, De la double essence du langage*, un ouvrage de Saussure qui était resté totalement inédit jusqu'à 2002, date à laquelle il a donné lieu, sous le titre *Écrits de linguistique générale*, à une première édition, malheureusement assez défectueuse. D'une façon plus générale, il s'est constitué au fil des années une sorte de petite corporation de spécialistes internationaux, essentiellement italiens, suisses, allemands et français, de l'édition des textes inédits de Saussure, qui travaille à l'édition de tous les documents encore inconnus.

Et je termine en disant que Saussure se distingue de nouveau parmi les linguistes, toutes époques confondues, par le fait qu'une revue lui est consacrée, à lui et à l'École de Genève. Il s'agit des *Cahiers Ferdinand de Saussure*, publiés depuis 1941 par le Cercle Ferdinand de Saussure.

Je crois vous avoir donné les raisons extérieures, en somme, qui justifient le choix du sujet de ma conférence. Reste maintenant à vous indiquer le plan que je vais suivre. Dans un premier moment, je vous proposerai un exposé biobibliographique de la vie et, surtout, de l'œuvre de Saussure. Dans un second moment, j'essayerai de dégager les traits essentiels de sa réflexion sur le langage telle qu'elle se manifeste surtout dans le *CLG*, celui de ses ouvrages qui a exercé l'effet le plus important, et de loin, sur l'évolution de la linguistique et des autres sciences

humaines. Enfin, le dernier moment de mon intervention cherchera justement à indiquer quelques-uns des secteurs des sciences humaines qui ont été affectés par les réflexions de Saussure.

*
* *

Ferdinand Mongin de Saussure est né à Genève le 26 novembre 1857. Comme son nom l'indique, sa famille est d'origine lointainement lorraine, venue de l'une des petites villes de la région qui portent le nom de Saulxures. Elle faisait partie de ses très nombreuses familles de petite noblesse protestante qui ont choisi d'émigrer avant même la révocation de l'Édit de Nantes.

À Genève, où elle s'est installée, la famille de Saussure devient vite prospère et renommée. Chaque génération fait apparaître au moins un savant ou écrivain de renom. Le plus célèbre reste aujourd'hui l'arrière-grand-père de Ferdinand, Horace-Bénédict de Saussure, qui fut le premier à faire, en 1787, une ascension à visée scientifique du Mont-Blanc. Mais il n'est pas le seul Saussure à atteindre la célébrité. Le père de Saussure, Henri, fut un entomologiste de renom, son oncle Théodore, auteur d'un excellent ouvrage sur son compatriote Jean-Jacques Rousseau, écrivit en outre, en 1885, une très honorable plaquette d'*Études sur la langue française. De l'orthographe des noms propres et des noms empruntés*. Et la famille continue à s'illustrer : l'un des fils de Ferdinand, Raymond de Saussure, deviendra, après une analyse avec Freud – à qui il fit connaître au moins l'existence du *Cours de linguistique générale* – l'un des premiers analystes de la Suisse romande. Et l'un des petits-neveux de Ferdinand, Louis de Saussure, a suivi les traces de son grand-oncle en devenant linguiste. En sorte qu'en Suisse aujourd'hui on se demande parfois qui est le grand Saussure : Horace-Bénédict, Ferdinand ou Raymond ? C'est en tout cas l'effigie d'Horace Bénédict qui a longtemps figuré, qui figure peut-être encore sur le billet de 20 francs suisses.

Le jeune Ferdinand fait des études précoces et brillantes, apprenant notamment le latin, le grec et l'allemand. Cependant il semble garder de certains épisodes de son enfance et de son adolescence un souvenir amer. Ainsi, en 1872, à l'âge de 14 ans, il rédige un *Essai pour réduire les mots du grec, du latin et de l'allemand à un petit nombre de racines*, qu'il soumet à un ami de la famille, Adolphe Pictet, indo-européaniste bien informé des travaux de l'époque. En dépit de la rigueur, incontestable, de l'analyse du jeune garçon, Pictet est fort critique, et le jeune garçon se déclare « assez dégoûté de son essai manqué ». La même année, il fait la découverte de ce qu'on appelle la « nasalis sonans », comprendre la transformation de la consonne *n* en voyelle, phénomène qui éclaire la morphologie du verbe grec. Et il sera extrêmement déçu de constater quatre ans plus tard, en 1876, que cette découverte vient d'être révélée par un article de l'illustre professeur allemand Karl Brugman. Ainsi cette découverte qu'il croyait sienne et qu'il considérait comme si évidente qu'elle n'avait pas besoin d'être publiée est portée au crédit de quelqu'un d'autre, sans qu'il puisse protester ! Il conservera toute sa vie un souvenir cuisant de cet événement.

Pendant les deux années scolaires 1873-1875, il s'initie au sanscrit en lisant les travaux de Franz Bopp, initiateur des études indo-européennes, ou, comme on dit à l'époque dans les travaux publiés en allemand, indo-germaniques. Mais, en 1875-1876, « il perd gratuitement une nouvelle année pour suivre des cours de chimie et de physique à l'université de Genève ».

En octobre 1876, il part, en compagnie de son père, pour Leipzig, haut-lieu de la linguistique indo-germanique pratiquée par les *Junggrammatiker*, comprendre les « jeunes grammairiens ». Il ne fréquente pas tous les cours des *Junggrammatiker*, car il est occupé à plein temps par la rédaction d'un ouvrage qu'il fera paraître dès 1878, tout juste âgé de 21 ans : c'est le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Il est très difficile de résumer ce gros livre, dont la lecture exige de connaître non seulement la grammaire de plusieurs langues indo-européennes anciennes, au moins le latin, le grec et le sanskrit, mais encore l'état des connaissances et des méthodes de l'époque en matière de linguistique indo-européenne. Je vous fais donc grâce de ces éléments. Et je me contente de l'essentiel : comme le titre de son ouvrage l'indique, Saussure fait intervenir la notion de *système*, celle-là même que nous avons entrevue plus haut à propos du résumé désinvolte de Compagnon, pour décrire le statut et le fonctionnement des voyelles dans l'état ancien des langues indo-européennes. C'est l'hypothèse de ce *système* qui lui permet de repérer l'existence dans cet état ancien de deux « coefficients » sur la nature phonétique desquels il prend le parti de ne pas s'interroger. À l'époque de la publication du *Mémoire*, on ne dispose pas des moyens nécessaires pour vérifier historiquement l'existence de ces deux coefficients. Plus tard, bien plus tard, précisément en 1927, les travaux du linguiste polonais Jerzy Kurylowicz sur le hittite, langue indo-européenne pratiquée en Anatolie au 2^{ème} millénaire avant Jésus-Christ, découverte et déchiffrée à partir de 1915, permettront de trouver, sous la forme de phonèmes effectivement prononcés, la trace des « coefficients » identifiés 50 ans plus tôt par Saussure à la suite d'un raisonnement fondé sur le concept de « système des voyelles ». – On a parfois comparé cette découverte à celle qui est intervenue en astronomie pour la planète Neptune : l'existence de cette planète, invisible à l'œil nu, a d'abord été posée par les calculs de deux astronomes, l'anglais John Adams, en 1843, et le français Urbain Le Verrier, en 1846, avant d'être effectivement observée, quelques mois plus tard, par l'astronome allemand Johann Gottfried Galle.

Le travail de Saussure est assez mal accueilli par les *Junggrammatiker*, qui critiquent le « besoin de système » exprimé par Saussure. Il leur en gardera rancune toute sa vie. Cependant, il reste en Allemagne, alternativement à Leipzig et à Berlin. Et en 1880 il soutient sa thèse de doctorat en philosophie (désignation de l'époque pour l'ensemble de ce qu'on appelle aujourd'hui les sciences humaines) sur *L'emploi du génitif absolu en sanscrit*. Cet ouvrage, publié dès l'année suivante, en 1881, est beaucoup plus bref et beaucoup plus limité, comme le titre l'indique, que le *Mémoire*. C'est une analyse extrêmement précise des rapports qui s'instituent entre la structure syntaxique dite « génitif absolu » et les relations sémantiques que cette structure se trouve apte à exprimer.

Deux ouvrages, en trois ans, de la part d'un auteur qui, en 1881, n'a pas encore 24 ans, c'est beaucoup. Et c'est très rare dans une discipline aussi exigeante

que la linguistique. Mais Saussure va de nouveau se singulariser parmi les linguistes : ce seront les deux seuls livres qu'il publiera de son vivant. Certes, il publiera aussi des articles. Mais finalement en assez petit nombre : à peu près 300 pages en tout pour une carrière d'une trentaine d'années. Pas beaucoup plus de 10 pages par an. Et le rythme, déjà lent au début, des publications, se ralentit encore au fur et à mesure que le temps passe. Le volume des articles diminue en même temps : il sont parfois réduits à des notules de quelques pages, voire de quelques lignes. On est très loin de ce qui s'observe à l'époque, encore plus loin des pratiques actuelles, où les chercheurs ne pensent qu'à publier, le plus possible et le plus vite possible. Est-ce à dire que Saussure écrit peu ? Absolument pas : à la fin de sa vie il laissera une masse considérable de textes non seulement inédits, mais encore non préparés pour l'édition. En outre, une large part de son activité s'est manifestée par un enseignement oral dont Saussure n'a pas conservé toutes les traces.

Comment s'explique cette spécificité, très rare chez les universitaires, de l'œuvre de Saussure ? Il ne suffit évidemment pas de parler de perfectionnisme, bien que cette particularité se manifeste de toute évidence chez lui. L'essentiel relève de ce que je suis tenté d'appeler une sorte d'angoisse scientifique, à mon sens toujours présente. Elle se révèle par exemple dans des propos comme celui-ci :

« Quiconque pose le pied sur le terrain de la *langue* peut se dire qu'il est abandonné par toutes les analogies du ciel et de la terre »

Cette inquiétude se manifeste notamment dans les soucis terminologiques constants qui apparaissent à tout instant dans la réflexion de Saussure. Pour ne prendre qu'un exemple, le couple illustre du *signifiant* et du *signifié* dont l'ensemble constitue le *signe* est le résultat, très tardif, d'une réflexion qui s'est développée tout au long de la carrière de Saussure : c'est seulement dans l'avant-dernière leçon de son dernier cours, en juillet 1911, que Saussure introduit cette terminologie, après en avoir expérimenté de nombreuses autres. Encore trouve-t-il le moyen de s'en déclarer peu satisfait :

« N'importe quel terme on choisira (*signe*, *terme*, *mot*, etc) glissera à côté et sera en danger de ne désigner qu'une partie. Probablement qu'il ne peut pas y en avoir. Aussitôt que dans une langue un terme s'applique à une notion de valeur, il est impossible de savoir si on est d'un côté de la borne ou de l'autre ou des deux à la fois. Donc très difficile d'avoir un mot qui désigne sans équivoque association ».

Brève explication : des termes tels *signe*, *mot* et *terme* lui-même risquent à tout instant l'ambiguïté, car ils désignent des objets pris dans un système de valeurs, et sont de ce fait propres à désigner tantôt la face signifiante, tantôt la face signifiée, tantôt les deux faces à la fois de ces objets. Le « glissement », comme dit Saussure, d'un sens à l'autre est à tout moment possible. C'est effectivement ce qui arrive au mot *signe* chez Saussure, qu'on trouve alternativement avec le sens, fixé en 2011, d'ensemble du *signifiant* et du *signifié*, mais qui est communément utilisé, auparavant, avec le sens qui sera finalement conféré à *signifiant*.

Autre trace de cette inquiétude terminologique :

« Sans cesse l'ineptie absolue de la terminologie courante, la nécessité de la réforme[r], et de montrer pour cela quelle espèce d'objet est la langue en général, vient gâter mon plaisir historique [...]. Cela finira malgré moi par un livre où, sans enthousiasme ni passion, j'expliquerai pourquoi il n'y a pas un seul terme employé en linguistique auquel j'accorde un sens quelconque » (lettre à Meillet citée par Benveniste, *in* Fehr, 2000 :15-16 ; la lettre date du 4 janvier 1894).

Il en vient même parfois à douter de la possibilité même de la linguistique :

« Faut-il dire notre pensée intime ? Il est à craindre que la vue exacte de ce qu'est la langue ne conduise à douter de l'avenir de la linguistique » (Saussure 2002 : 87).

Ce pessimisme épistémologique absolu est sans doute à l'origine de l'inquiétude constante qu'il a à l'égard de l'écriture. Ses manuscrits sont très souvent troués par des blancs, qui correspondent à des moments d'hésitation ou d'angoisse à l'égard de la terminologie à utiliser, et, d'une façon générale, à l'égard de sa pensée. C'est en cela sans doute qu'il détermine un intérêt spécifique, plus proche, j'y reviens, de celui qui se porte généralement sur les écrivains plutôt que sur les linguistes.

Mais je ferme cette parenthèse anticipatrice, et je reviens au cours de la vie de Saussure. Mal reçu par la plupart des *Junggrammatiker* allemands, le *Mémoire* de Saussure est au contraire très bien reçu en France, et vaut à son auteur une notoriété rarement acquise à un âge encore si tendre. Il prend le parti de venir à Paris, où il est déjà, depuis plusieurs années, membre de la Société de Linguistique de Paris. Il s'y installe en octobre 1880. Très vite, il est nommé, en 1881, à 24 ans, « maître de conférences de gothique et de vieux haut-allemand » à l'École Pratique des Hautes Études. L'année suivante, il devient « secrétaire-adjoint » de la Société de Linguistique de Paris. Il restera à Paris jusqu'en 1891, occupé professionnellement par ses leçons à l'EPHE. Elles portent non seulement sur le gotique et le vieux haut-allemand, mais aussi, au fur et à mesure que le temps passe, sur d'autres disciplines linguistiques : il donne un cours de « Phonétique » dont on conserve un manuscrit, mais il enseigne aussi le vieux norrois, la grammaire comparée du grec et du latin. Il donne aussi un cours de lithuanien, langue à laquelle il consacre deux de ses très rares articles publiés : le lithuanien l'intéresse de façon spécifique en raison de son caractère archaïque. Bien que manifesté par écrit seulement à partir du XVI^{ème} siècle, le lithuanien présente des traits souvent plus archaïques que le latin, manifesté par des textes 2000 ans auparavant. Les leçons de Saussure sont suivies par la plupart des futurs linguistes français du XX^{ème} siècle qui s'annonce, entre autres Antoine Meillet, Ferdinand Lot, Paul Passy et Maurice Grammont et par plusieurs écrivains, notamment Marcel Schwob et Pierre Quillard.

En 1891, Saussure quitte Paris pour revenir à Genève. Il y est d'abord nommé « professeur extraordinaire [comprendre : non titulaire] d'histoire et de comparaison des langues indo-européennes ». Il donne à l'Université des cours variés sur le sanskrit, la phonétique grecque et latine, le verbe indo-européen, le verbe grec et même sur la versification française, cours dont il conservera le manuscrit. C'est sans doute à cette époque qu'il forme le projet et commence la réalisation d'un ouvrage qu'il semble avoir eu l'intention d'intituler *De la double essence du*

langage. Cet ouvrage, resté inachevé, est celui qui, publié de façon assez défectueuse en 2002, vient d'être réédité de façon excellente par René Amacker en 2011. On voit que, conformément à ce que j'ai annoncé au début de mon intervention, Saussure n'a pas publié ce qu'il a écrit.

En 1905, Joseph Wertheimer, de son état grand rabbin de Genève, prend sa retraite de son emploi de professeur ordinaire [c'est-à-dire titulaire] de linguistique générale à l'Université de Genève. L'année suivante, en décembre 1906, Saussure est enfin nommé dans cette chaire. Il poursuit les enseignements qu'il donnait auparavant, mais il se prépare à donner en supplément, une année sur deux, un cours de linguistique générale. Effectivement il donne cet enseignement de linguistique générale pendant trois années universitaires : en 1907, en 1908-1909, enfin en 1910-1911. Sa santé, devenue très mauvaise l'empêchera de reprendre ce cours, comme il était prévu, à la rentrée de 1912. Il mourra le 22 février 1913.

Peu de temps après sa mort, deux de ses collègues et anciens étudiants, Charles Bally et Albert Sechehaye, entreprennent de publier ces Cours. Ils n'ont pas suivi les Cours de linguistique générale. Ils demandent donc le secours d'un auditeur de ces cours, Albert Riedlinger. Avec les notes prises par Riedlinger et quelques autres auditeurs, complétées par quelques écrits laissés par Saussure, ils composent sous forme d'un gros livre de 325 pages dans sa première édition le texte désormais connu sous le titre de *Cours de linguistique générale*. Le livre paraît dès le début de l'année 1916. C'est sous cette forme que la pensée de Saussure se fera connaître, et aura une influence déterminante non seulement sur la linguistique mais aussi sur plusieurs autres sciences humaines. Je me contente pour l'instant, avant d'y revenir avec un peu plus de détails dans la 3^{ème} partie de mon exposé, de citer quelques noms : il est évident pour tous les linguistes que le travail de Troubetzkoy, de Meillet, de Hjelmslev, de Jakobson, de Guillaume, de Benveniste, de Martinet, de Gougenheim et de pas mal d'autres aurait été tout différent sans l'influence, déterminante, de Saussure. Pour sortir de la linguistique, c'est chez Saussure, dans le *CLG*, que la sémiologie et la sémiotique trouvent, pour une large part, leur origine. Et c'est de nouveau le *CLG* et lui seul qui a nourri la réflexion de Claude Lévi-Strauss, de Maurice Merleau-Ponty et de Jacques Lacan. Il faut constamment garder en mémoire ce fait historique incontestable : c'est par le *CLG* que la pensée de Saussure a exercé son effet sur la pensée du XX^{ème} siècle, et notamment, mais pas exclusivement, sur le structuralisme.

Il faut cependant ajouter immédiatement que les éditeurs du *CLG* n'ont pas toujours été d'une fidélité absolue aux écrits et aux propos de Saussure. Rassurez-vous, je n'entrerai pas dans des détails fastidieux. Je constate simplement, après beaucoup d'autres, que les éditeurs ont été amenés à construire une structure d'ensemble pour ce qui était à l'origine conçu comme un enchaînement de cours : le plan du *CLG* ne vient évidemment pas de Saussure lui-même. D'autre part, les éditeurs ont souvent modifié, et parfois de façon non négligeable, les propos de Saussure tels qu'ils sont notés, de façon sans doute fidèle, par les notes des éditeurs. Pour ne prendre qu'un exemple, le *CLG* se termine par une formule devenue illustre, constamment citée et recitée : « La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ». Il se trouve que cette formule n'a pas été écrite ni vraisemblablement prononcée, telle quelle, par

Saussure, même si, en plusieurs points, il s'en approche. Mais parfois aussi s'en éloigne. Il est incontestable que, en plusieurs points, ses éditeurs ont donné à sa réflexion une forme plus raide, plus abrupte, moins nuancée, moins dialectique que celle qu'elle avait dans les Cours effectivement prononcés.

Ainsi s'éclaire la seconde partie de la remarque que j'ai rappelée tout à l'heure : d'une certaine façon, Saussure n'a pas vraiment écrit ce qui a été publié sous son nom. Il faut tenir compte de cette situation, par deux précautions complémentaires : la première consiste à ne jamais oublier que c'est le *CLG*, avec ses particularités, qui a agi sur la linguistique et sur les sciences humaines. La seconde consiste à tenir compte de ces discordances entre la réflexion de Saussure et la forme qui lui a été donnée par le *CLG*. On peut aujourd'hui, et on pourra davantage encore demain, avoir accès à ce qui a été authentiquement la réflexion de Saussure.

Pendant cette période de sa vie, Saussure poursuit, à côté de son activité publique de professeur de linguistique, deux autres recherches qu'il mène l'une de façon très discrète, l'autre de façon à peu près secrète.

La première recherche porte sur le texte des légendes, et notamment de la légende germanique du *Nibelungenlied*. Cette recherche, qu'il a engagée depuis l'époque de ses études à Leipzig et qui donne lieu, certaines années, à un enseignement public, est complexe. Elle prend parfois un aspect historique : il s'agit d'essayer de décrypter les événements historiques qui sont, peut-être, à l'origine de la légende. Mais le plus souvent la recherche prend un aspect *sémiologique*. Le texte de la légende est alors traité comme manifestation d'un système de signes, analogue à celui de la langue, et propre à être décrit selon les mêmes méthodes.

On le voit cette première recherche n'est pas coupée de la linguistique, elle en est même parente, et il n'en est que plus étonnant de constater qu'elle n'est jamais alléguée dans le *Cours de linguistique générale*.

Inversement, la seconde recherche que mène le savant genevois s'éloigne fortement des concepts et des méthodes de la linguistique, même si elle prend pour objets des textes. Il s'agit de la recherche des Anagrammes dans la poésie des langues indo-européennes anciennes : le grec, le sanskrit, les langues germaniques anciennes et, surtout, le latin. Saussure se persuade que les poètes latins composaient leurs textes à partir du nom propre d'un personnage, le plus souvent un Dieu, mais parfois aussi un héros ou un personnage historique entre tous illustre. Je prends pour exemple le nom du Dieu Apolo, écrit, à l'ancienne, avec un seul L. Le poète compose le vers en distribuant les lettres du nom dans les syllabes du vers, sans forcément en respecter l'ordre. Ainsi les lettres a, p, o, l et o apparaissent dispersées dans chacun des deux hémistiches du vers latin :

Donom amplom victor / ad mea templa portato.

Naturellement, ce vers latin a un sens, facile à traduire : « Que le général vainqueur apporte à mes temples une offrande considérable ». C'est le Dieu Apollon qui formule cette exigence. Compte tenu de la façon dont il a été composé, le vers comporte, en plus de son sens de surface, l'indication « anagrammatique » du nom du locuteur. Remarquons au passage que le terme *anagramme* est utilisé par Saussure de façon détournée par rapport à son sens ordinaire. Il utilise parfois

hypogramme, qui signifie en grec « écrit souterrain », et qui est plus conforme au phénomène décrit, « les mots sous les mots », selon le titre donné par Starobinski à son édition d'un choix de textes saussuriens relatifs aux anagrammes.

Saussure poursuit obstinément cette recherche des anagrammes dans les textes latins, d'abord strictement poétiques, puis littéraires au sens large. Il voit partout, comme il dit, « ruisseler les anagrammes », non seulement chez les « plus gens-de-lettres des littérateurs », comme il dit, mais encore dans des textes purement informatifs, par exemple les *Lettres* de César. Pendant cette interminable recherche, l'inquiétude de Saussure est constante : il ne parvient pas à trouver la preuve de l'intention de l'auteur, qui lui paraît indispensable pour valider son hypothèse. Il prend le parti d'interroger un poète latin. Difficile, me direz-vous ? Eh bien non : au début du XX^{ème} siècle, en Italie, il y a encore des professeurs d'Universités qui écrivent et publient des poèmes en latin. Saussure en connaît un, Giovanni Pascoli, illustre poète et homme politique italien de l'époque, et professeur de latin à l'Université de Bologne. Dans les poèmes latins qu'il publie, Saussure repère quantité d'anagrammes. Il prend le parti de l'interroger, dans les termes suivants :

« Est-ce par hasard ou avec intention que dans [un passage de votre poème *Catullo calvos* le nom de *Falerni* se trouve entouré de mots qui reproduisent les syllabes de ce nom ? »

J'insiste sur la spécificité de l'interrogation de Saussure : est-ce le « hasard » ou l'« intention » ? Si c'est le hasard, c'est que la recherche est vaine.

Il semble que Pascoli ne donna pas de réponse à cette lettre qui date de mars 2009. Saussure semble avoir interprété ce silence comme déniait l'intention. Il cessa immédiatement sa recherche des anagrammes.

On le voit : quel que soit son domaine, la langue et la linguistique, la légende et la sémiologie, la structure anagrammatique des écrits littéraires, la recherche de Saussure n'est jamais euphorique. C'est sans doute l'un des aspects de sa qualité : Saussure n'est pas de ceux qui pensent que les objets culturels s'offrent d'emblée à la description et à la théorisation. Il va parfois jusqu'à saisir leur spécificité dans l'impossibilité même de les décrire.

*
* *

J'aborde la seconde partie de mon exposé. Je la conçois comme une mise en place des principes théoriques qui sont posés dans le *CLG*. C'est évidemment une tâche très difficile de résumer en quelques instants une pensée aussi scrupuleuse et aussi inquiète. On risque à tout moment l'approximation, la surinterprétation, voire l'erreur caractérisée.

Il me semble cependant qu'on peut poser quelques principes, en précisant d'emblée qu'ils sont liés entre eux de façon telle qu'ils se présupposent réciproquement : si on en contredit un, on fait disparaître tous les autres. C'est en cela, notamment, que Saussure est à l'origine du structuralisme.

Le problème, il vient justement du fait de cette relation systématique entre les principes saussuriens : on ne sait par lequel il convient de commencer. C'est une question que Saussure se pose explicitement à plusieurs reprises :

Unde exoriar? – C'est la question peu prétentieuse, et même terriblement positive et modeste que l'on peut se poser avant d'essayer par aucun point d'aborder la substance glissante de la langue. Si ce que je veux en dire est vrai, il n'y a pas un seul point qui soit l'évident point de départ (*Écrits* : 281).

Je pense cependant qu'on peut essayer de se donner comme point de départ la définition de la langue donnée dans l'introduction du *CLG* :

« La langue est un système de signes exprimant des idées, et par là comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc, etc. Elle est seulement le plus important de ces systèmes » (p. 33)

Il convient tout de suite de préciser que les deux notions de *système* et de *signe* vont entrer en relation de façon telle que le *système de signes* va se transformer en *système de valeurs*. Mais nous n'en sommes pas encore là. Pour l'instant, la langue est donnée comme l'un des *systèmes de signes*, le plus important, certes, mais pas le seul. C'est cette première constatation qui permet la mise en place de la *sémiologie*. En ce point, je donne la parole peut-être pas à Saussure lui-même, mais au *Cours de linguistique générale* :

« On peut donc concevoir *une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale* ; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale ; nous la nommerons *sémiologie* (du grec *sémeion*, « signe »). Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera ; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique, et celle-ci se trouvera ainsi rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains. » (p. 33)

Ainsi, la linguistique trouve sa place dans une science plus générale, la *sémiologie*, qui prend en charge tous les systèmes de signes. Les exemples donnés dans le *CLG* sont d'une part des systèmes considérés comme dérivés de la langue, l'écriture et l'alphabet des sourds-muets (c'est-à-dire ce qu'on appelle aujourd'hui la langue des signes), d'autre part de petits systèmes régionaux, utilisés dans des secteurs spécifiques de la vie quotidienne. Mais vous vous souvenez que nous avons aperçu tout à l'heure qu'il considère aussi comme un objet possible de la sémiologie les textes légendaires. On voit donc se construire le projet d'une sémiologie générale qui devra attendre une cinquantaine d'années avant de prendre forme, par les soins notamment de Barthes et de Greimas.

La langue est donc l'un des systèmes de signes. Mais comment se distingue-t-elle du langage ? Saussure pose ici une distinction capitale : elle consiste à opposer au sein du langage les deux notions de *langue* et de *parole*. La langue, c'est, on vient de le voir, un *système de signes*, « un principe de classification », un « ensemble de conventions nécessaires adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de la faculté du langage chez les individus » (p. 25). La langue est donc,

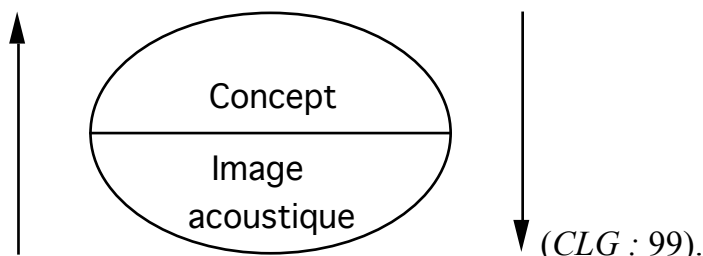
par nature, sociale. Elle subsiste, en tant que système, sans être utilisée. La *parole*, à l'inverse, est individuelle : c'est l'utilisation qui est faite de la langue par le sujet parlant pour produire des *discours*. Et le *langage*, c'est nécessairement l'ensemble constitué par la *langue* et la *parole*. Le *CLG* s'exprime sur ce point de façon négative : « La langue est pour nous le langage moins la parole » (p.112).

Ici il est indispensable de mettre en garde contre une erreur qui est parfois faite par certains commentateurs contemporains de Saussure. On les entend souvent dire que Saussure néglige complètement la parole et son produit, le discours, au profit de la langue. C'est profondément faux, même si certains passages du *CLG*, par les formulations qu'ont retenues ses éditeurs, expliquent partiellement cette erreur. En réalité, Saussure conçoit simultanément deux linguistiques : une linguistique de la langue et une linguistique de la parole. C'est même le titre qui est donné à l'un des chapitres de l'introduction : « Linguistique de la langue et linguistique de la parole », qui met précisément sur le même plan les deux linguistiques. Simplement il se trouve que la linguistique de la langue est celle qui a été traitée en priorité par Saussure. La linguistique de la parole, abordée explicitement en plusieurs points du Cours, devait faire l'objet de nouveaux développements, explicitement prévus, lors des cours ultérieurs que Saussure a été empêché de donner, par la maladie, puis par la mort. Quoi qu'il en soit, le *sujet parlant* est présent également dans la langue, par la conscience qu'il prend des structures linguistiques. Saussure en vient à plusieurs reprises à assimiler les deux notions de *langue* et de *sujet parlant*.

Il faut maintenant revenir à la notion centrale de *système de signes*. En commençant par les signes, avant de voir de quelle façon ils constituent un système.

Il y a deux précautions à prendre à l'égard de la notion de signe saussurien. La première consiste à bien distinguer le sens que prend ce terme dans la dernière mise en place qui en est faite par Saussure du sens qu'il a dans l'usage habituel. Ces deux sens sont différents. Dans l'usage habituel, le *signe*, c'est l'objet perceptible qui est porteur d'une information conceptuelle. Dans le Code de la route, on peut lire des propos de ce genre : le feu vert est le signe de l'autorisation de passer, le feu rouge est le signe de l'interdiction de passer. Chez Saussure, c'est entièrement différent : le *signe*, c'est l'ensemble constitué par deux faces solidaires et inséparables : d'un côté une face non manifeste, conceptuelle, dénommée originellement *concept*, puis, définitivement, *signifié* ; de l'autre côté, une face manifeste, audible ou visible, dénommée d'abord *image acoustique*, car c'est à l'aspect audible de ces signes que sont les mots que Saussure pense en priorité. C'est à cette face manifeste qu'il confère, définitivement, le nom de *signifiant*. S'il avait connu et étudié ce petit système de signes qu'est le code de la route, il aurait donné le nom de *signe* à l'ensemble constitué par *feu vert* et *autorisation*, *feu rouge* et *interdiction*. *Feu vert* et *feu rouge* auraient reçu le nom de *signifiant*. Et *autorisation/interdiction* le nom de *signifié*. Il en va de même pour ces signes que sont les mots de la langue : le signe *mouton*, vous allez comprendre tout de suite pourquoi je prends cet exemple, c'est à la fois le signifiant [mutō], la suite de sons ou de lettres qui constituent ce

signifiant, et le concept qui lui correspond, à la fois l'animal sur pied et le morceau de viande dans l'assiette. Saussure représente le signe ainsi conçu par une ellipse coupée en deux horizontalement par une barre. En haut, le *concept*, définitivement remplacé par le *signifié*, en bas *l'image acoustique*, définitivement remplacée par le *signifiant*. Les flèches verticales de direction inversée qui bordent de chaque côté l'ellipse du signe marquent la présupposition réciproque qui est la relation des deux faces :



Seconde précaution à prendre à l'égard du *signe* saussurien. Il y a un élément qui n'est pas pris en compte dans cette définition saussurienne du *signe* linguistique : c'est l'objet qu'on désigne, dans le discours, en utilisant les mots de la langue. Naturellement Saussure ne conteste en rien la réalité ni l'intérêt de cette opération discursive. Il va au contraire jusqu'à ébaucher la théorie de l'« opération » par laquelle se fait cette mise en relation entre le signe dans le discours et la chose du monde extérieur qu'il désigne. Mais il pose que l'objet désigné, ce qu'on appelle aujourd'hui le *réfèrent*, n'entre pas dans la définition du signe. Pourquoi cette exclusion ? Précisément parce que la langue est un *système de signes*, et non pas une « nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses » (p. 97). Cette opposition entre nomenclature et système de signes permet de rendre compte des différences entre les systèmes constitués par les langues différentes. L'exemple le plus connu que donne Saussure est celui de la différence entre l'anglais et le français à propos des mots *mouton*, *sheep* et *mutton*. Comme on vient de l'apercevoir, le français utilise le même terme *mouton* pour parler de l'animal sur pied et du morceau de viande destiné à la consommation. L'anglais distingue entre deux signes : *sheep* quand il s'agit de la bête sur pied, *mutton* quand il s'agit du morceau de viande. C'est que le système, qui est ici un micro-système, est structuré de façon différente par les deux langues. Et bien sûr les phénomènes de ce genre, loin d'être exceptionnels, sont à tout instant présents quand on compare deux langues. Un autre exemple illustre est présent dans le lexique relatif au langage : le français et les langues romanes utilisent deux termes différents pour distinguer les deux concepts de *langue* et de *langage*. L'anglais, l'allemand et les langues germaniques ne connaissent pas cette distinction, et recourent à un signe unique, *language* en anglais, *Sprache* en allemand, *sprog* en danois. D'où, naturellement, de très graves difficultés de traduction entre les deux classes de langues. J'ai pris cet exemple dans le domaine du lexique. Mais il serait tout aussi facile d'en prendre dans le domaine de la morphologie. Un exemple spectaculaire est celui du genre grammatical, qui est structuré de façons fortement différentes selon les systèmes linguistiques : le français et les langues romanes comportent deux genres, le latin, le grec ancien, l'allemand moderne et les langues slaves en comportent

trois, de nombreuses langues africaines et asiatiques comportent, sous le nom de classes, un nombre variable (jusqu'à une quarantaine) de catégories nominales. Et il y a de nombreuses langues qui ignorent complètement la catégorie du genre, par exemple les langues finno-ougriennes, et, d'une certaine façon, l'anglais, qui connaît bien l'opposition masculin/féminin pour les pronoms personnels de 3^{ème} personne, mais l'ignore pour les noms.

Le signe linguistique est porteur de deux propriétés. En dépit de son importance, je ne fais que signaler la seconde propriété, le caractère linéaire du signifiant. Mais il est indispensable de s'interroger un peu longuement sur la première. C'est l'illustre « principe de l'arbitraire du signe ». Il est ainsi mis en place dans le *CLG* :

« Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : *le signe linguistique est arbitraire* » (p. 100).

Saussure prend ainsi position, de façon extrêmement ferme, sur l'un des problèmes que se pose la réflexion sur le langage, pratiquement depuis ses origines : qu'on pense au célèbre, mais très ambigu, dialogue de Platon *Cratyle, ou de la rectitude des mots*. Le débat se poursuit aujourd'hui, car le principe de l'arbitraire n'est pas accepté par tous les linguistes. Que veut-il dire, ce principe de l'arbitraire ? Précisément ceci : la relation entre le signifiant et le signifié est indissoluble, ils se présupposent réciproquement, on ne peut pas penser l'un sans immédiatement penser l'autre. Cette relation est imagée par la métaphore de la feuille de papier, dont le recto est inséparable du verso : on ne peut pas découper l'un sans simultanément découper l'autre. Mais, tout indissoluble qu'elle est, cette relation n'est pas nécessaire, elle n'est pas rationnellement justifiable. Autrement dit, le signifiant ne dit rien, en tout cas rien de vrai du signifié, contrairement à ce que nous répète encore le vieux nom de *l'étymologie*, qui veut dire en grec « discours véridique ».

Saussure s'embrouille un peu lorsqu'il essaie de démontrer le principe de l'arbitraire du signe : contrairement à la résolution qu'il a prise de ne pas faire intervenir l'objet désigné dans la structure du signe, il l'utilise, cet objet, dans son effort de démonstration. C'est incontestablement un dérapage de sa réflexion. Mais ce dérapage est tout à fait significatif : en réalité, le principe de l'arbitraire comme propriété interne du signe n'est pas, aux yeux de Saussure, ce qu'il y a de vraiment important. La véritable justification de la mise en place de l'arbitraire, c'est qu'il est nécessaire à la conception de la langue non plus simplement comme système de signes, mais comme système de valeurs, et, plus précisément de valeurs négatives.

On arrive là à la partie la plus difficile de la réflexion de Saussure. Difficulté qu'il revendique. Mais la difficulté n'apparaît pas d'emblée. Au début, tout semble évident. Saussure reprend l'exemple du mouton et de ses deux correspondants anglais *sheep* et *mutton* :

« La différence de valeur entre *sheep* et *mutton* tient à ce que le premier a à côté de lui un second terme, ce qui n'est pas le cas pour le mot français » (p. 160).

C'est l'opposition établie entre *sheep* et *mutton* – ou pour prendre des exemples en français entre *langue* et *langage* ou entre le genre masculin et le genre féminin – qui détermine la valeur des termes ainsi opposés. C'est en ce point que naît la difficulté : la valeur ainsi produite par l'opposition est strictement différentielle :

Dans la langue il n'y a que des différences. Bien plus : une différence suppose en général des termes positifs entre lesquels elle s'établit ; mais dans la langue il n'y a que des différences *sans termes positifs*. Qu'on prenne le signifié ou le signifiant, la langue ne comporte ni des idées ni des sons qui préexisteraient au système linguistique, mais seulement des différences conceptuelles et des différences phoniques issues de ce système (CLG : 166).

Vous avez remarqué le paradoxe apparemment constitué par la notion de *différence sans termes positifs*. C'est le point central de la réflexion de Saussure, c'est l'un des éléments qui seront retenus lors de la construction de ce qu'on appellera, quarante ans, le structuralisme. C'est évidemment un problème controversé, et discuté, par Saussure lui-même, qui restitue en certains points une certaine dose de positivité :

Dire que tout est négatif dans la langue, cela n'est vrai que du signifiant et du signifié pris séparément : dès que l'on considère le signe dans sa totalité, on se trouve en présence d'une chose positive dans son ordre (CLG : 166).

Il ne reste plus à faire intervenir dans ce panorama des concepts du CLG qu'une seule distinction. Elle est rendue nécessaire par la notion même de système de valeurs. Pour qu'un tel système puisse fonctionner, il faut qu'il dispose de l'immobilité dans le temps. Il se trouve que la linguistique telle qu'elle s'était construite avant Saussure avait du mal à saisir la langue dans un état fixe. Ce qui intéressait à peu près exclusivement les linguistes du XIX^{ème} siècle, y compris les *Junggrammatiker*, c'était la langue, ou plutôt les langues, dans les comparaisons qu'ils en faisaient, telles qu'elles évoluent dans le temps. Saussure introduit en ce point une innovation décisive. Elle consiste à distinguer deux points de vue à l'égard des langue. Il leur donne les noms néologiques de *synchronie* et de *diachronie* :

« Pour mieux marquer cette opposition et ce croisement de deux ordres de phénomènes relatifs au même objet, nous préférons parler de linguistique *synchronique* et de linguistique *diachronique*. Est synchronique tout ce qui se rapporte à l'aspect statique de notre science, diachronique tout ce qui a trait aux évolutions. De même *synchronie* et *diachronie* désigneront respectivement un état de langue et une phase d'évolution » (p. 117).

En ce point de nouveau il faut prendre des précautions. Saussure met en place le point de vue synchronique parce qu'il est le seul à pouvoir faire apparaître les phénomènes de différences de valeurs, car ces différences s'établissent entre des éléments simultanément présents à un moment donné. Le point de vue diachronique ne permet de saisir les éléments que de façon isolée au cours de leur évolution dans le temps. On retrouve là le phénomène de présupposition réciproque des différents concepts de la linguistique saussurienne : la synchronie permet de

saisir les systèmes de valeurs qui sont occultés par la diachronie. La synchronie est une linguistique de la langue, alors que la diachronie repose sur une linguistique de la parole : le changement diachronique trouve toujours son origine dans les faits de parole. Mais cela ne signifie nullement que Saussure se désintéresse de la linguistique diachronique : le *CLG* comporte plus de pages consacrées à la diachronie qu'à la synchronie.

Les deux notions opposées de synchronie et de diachronie sont sans doute, parmi les innovations conceptuelles et terminologiques introduites par Saussure, celles qui ont eu le plus de succès, au point de passer pratiquement dans le lexique quotidien.

*
* *

Il nous reste maintenant à aborder, dans une troisième et, qu'on se rassure, dernière partie, le problème de l'effet de Saussure sur les sciences humaines. Je serai, par la force des choses, bref et énumératif. Je procéderai en m'éloignant progressivement du champ de la linguistique au sens strict vers des domaines de plus en plus lointains.

Une première remarque : l'effet exercé par Saussure a été assez lent à se manifester, sauf dans les domaines strictement linguistiques : réflexion générale sur le langage, phonologie et grammaire. Il n'y a pas lieu de s'en étonner : il faut du temps aux concepts et aux méthodes d'une discipline pour s'introduire dans des champs qui ne sont pas les siens.

Pour la linguistique générale, l'effet a été précoce. Antoine Meillet a suivi les dernières leçons de Saussure à l'EPHE, il a entretenu avec lui une correspondance suivie pendant sa période genevoise. Il se réfère à lui dès ses premières publications. Les deux élèves et éditeurs suisses de Saussure, Charles Bally et Albert Sechehaye, ont fait naître d'emblée ce qu'on a appelé « l'École de Genève », qui reste encore très active. Les premiers travaux d'Émile Benveniste où se repère l'influence de Saussure datent du milieu des années 30. La *glossématique* de Louis Hjelmslev, qui se réclame de Saussure comme unique prédécesseur, ne se manifeste par les illustres *Prolégomènes à une théorie du langage* qu'en 1943. Mais leur élaboration remonte à la fin des années 30. Chez André Martinet, c'est surtout à partir des années 40 que se manifeste l'influence de Saussure. Cette influence continue aujourd'hui à s'exercer, quoique d'une façon plus diffuse. On oublie souvent de remarquer que la terminologie saussurienne, notamment les deux couples *signifiant/signifié* et *synchronie/diachronie*, est entrée dans la pratique terminologique d'un très grand nombre de linguistes qui ne se considèrent pas comme saussuriens, et dont certains, peut-être, ne savent pas clairement de qui leur viennent ces concepts.

Pour la phonologie, les enseignements de Troubetzkoy et de Jakobson, puis de Martinet, s'appuient directement, non sans parfois les critiquer, sur les passages du *CLG* relatifs à la valeur des phonèmes, notamment l'illustre analyse du phonème /r/ en français. Il faut toutefois rappeler que Saussure utilise le mot *phonologie* avec le

sens qui est généralement donné à *phonétique*. Ce choix lexical a sans doute eu des effets négatifs sur son influence dans ce domaine.

À partir des années 1920, les bons grammairiens français situent tous leur enseignement par rapport au *CLG*. Je ne cite que Gustave Guillaume, Damourette et Pichon, Lucien Tesnière, Georges Gougenheim, un peu plus tard le danois Knud Togeby, continuateur de Hjelmslev. Une seule exception à cette époque : celle d'un autre Ferdinand, Brunot, qui ne cite jamais Saussure, quoique, sur certains points, il professe des opinions voisines des siennes.

Éloignons-nous à petits pas de la linguistique. La sémiologie en est encore toute proche, puisqu'elle l'englobe. Elle trouve directement son origine dans le *CLG*. Toutefois, dans le *CLG*, elle reste à l'état programmatique, et ne trouve un début de mise en action que dans les travaux extrêmement confidentiels sur la légende germanique. Pour qu'elle accède véritablement à l'existence scientifique, il faut attendre la fin des années 1950 et le début des années 1960, avec les travaux de Roland Barthes, notamment *Mythologies*, qui date de 1957 et les « Éléments de sémiologie », publiés en 1964 dans l'illustre n° 4 de la revue *Communications*. C'est en 1966 que paraît le livre d'Algirdas Julien Greimas, *Sémantique structurale*. Plus qu'un traité de sémantique, cet ouvrage est en réalité une introduction à la sémiotique, nom que prend dès ce moment la science issue de la sémiologie saussurienne.

Un peu plus loin : l'ethnologie. Il n'est plus directement question de langage, au singulier ou au pluriel. Et les concepts vont subir une migration. Le personnage fondamental est ici Claude Lévi-Strauss. L'importation est assez précoce : c'est dès 1948, dans les *Structures élémentaires de la parenté* qu'il fait intervenir, comme il dira en 1955 dans *Tristes tropiques* « la catégorie du signifiant, la plus haute manière d'être du rationnel » (1955-1990 : 73, cité par Greimas 1956 : 191 et 194). Non sans préciser que ses maîtres de la Sorbonne, « plus occupés sans doute à méditer l'*Essai sur les données immédiates de la conscience* que le *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure, ne prononçaient même pas son nom ».

Pour la psychanalyse, la relation avec la linguistique a longtemps été problématique. C'est d'autant plus étonnant que Raymond de Saussure, fils de Ferdinand, a été lui-même analysé par Freud et lui a fait connaître au moins l'existence du *CLG*. Mais Freud semble bien n'en avoir tenu aucun compte. Il faut attendre Lacan pour assister à une mise en relation de l'inconscient avec le langage, et du même coup, de la psychanalyse avec la linguistique. Après un premier contact avec le *CLG* dès 1935, par l'entremise du psychologue Henri Delacroix, il ne songe guère à l'exploiter avant le « Rapport de Rome », en 1953, de façon à vrai dire encore implicite et indirecte. Ce n'est qu'en 1957 que Saussure surgit dans « L'instance de la lettre dans l'inconscient ou la raison depuis Freud ». On sait que le postulat fondamental de Lacan à cette époque est que « l'inconscient est structuré comme un langage ». Ou, en d'autres termes, que « l'inconscient, ça parle, ce qui le fait dépendre du langage ». Le langage tel que l'inconscient dépend de lui, Lacan le conçoit sur le mode saussurien : le très bel article de 1957 réinterprète les opérations de l'inconscient tel que le conçoit Freud, la *condensation* et le *déplacement*, selon le modèle saussurien du signe linguistique.

J'ai cherché à vous le montrer : l'effet de Saussure sur les sciences humaines est, aujourd'hui, parfois occulté. L'exemple que nous a donné Compagnon est significatif, il n'est pas isolé. Il faudrait s'interroger, ce serait un autre problème, sur l'origine de ce phénomène d'occultation. Ce qui a été mon souci aujourd'hui, c'est d'essayer de montrer à quel point ce phénomène d'occultation est peu justifié. J'espère avoir réussi à le faire.